

# GEOVITA FUNCTIONAL INGREDIENTS SRL

CORSO BAROLO, 47 ANS  
12051 ALBA (CN)  
TVA 03060290040

## Informations sur le traitement des données à caractère personnel conformément aux articles 13 et 14 Reg.to UE 2016/679

### Parties intéressées : lanceur d'alerte.

GEOVITA FUNCTIONAL INGREDIENTS SRL, en sa qualité de responsable du traitement de vos données personnelles, conformément et aux fins de la Reg.to UE 2016/679 (ci-après dénommée « RGPD »), vous informe que la législation mentionnée ci-dessus prévoit la protection des personnes concernées à l'égard du traitement des données à caractère personnel et que ce traitement sera basé sur les principes de loyauté, légalité, transparence et protection de votre vie privée et de vos droits.

Vos données personnelles seront traitées conformément aux dispositions législatives de la législation mentionnées ci-dessus et aux obligations de confidentialité qui y sont prévues.

En outre, le responsable du traitement peut prendre connaissance de catégories particulières de données à caractère personnel et, en détail : les données communes et toute donnée spéciale traitée dans le cadre de la gestion des signalements d'alerte. Le traitement des données à caractère personnel pour ces catégories spéciales est conforme à l'article 9 du RGPD.

Finalité et base juridique du traitement : en particulier, vos données seront traitées pour les finalités suivantes liées à la mise en œuvre d'obligations relatives à des obligations législatives ou contractuelles :

- Activités de conformité dans le cadre du décret législatif 24/2023.

Vos données seront également traitées pour les finalités suivantes liées à la mise en œuvre des obligations relatives aux obligations législatives :

- Réception, analyse et gestion du rapport, ainsi que pour la constatation des faits couverts par celui-ci et l'adoption des mesures qui en découlent, conformément aux dispositions du décret législatif n° 24 du 10 mars 2023

Vos données personnelles peuvent également, sous réserve de votre consentement, être utilisées pour les finalités suivantes :

- la divulgation de son identité à des personnes autres que celles compétentes pour recevoir ou donner suite aux signalements (article 12, paragraphe 2, du décret législatif 24/2023) ou dans le cadre de la procédure, lorsque le litige est fondé, en tout ou en partie, sur le rapport et que la connaissance de son identité est essentielle pour la défense de l'accusé (paragraphe 5 de l'article 12 du décret législatif 24/2023).

La fourniture des données est facultative pour vous en ce qui concerne les finalités mentionnées ci-dessus, et tout refus de les traiter ne compromet pas la poursuite de la relation ou l'adéquation du traitement lui-même.

Méthodes de traitement. Vos données personnelles peuvent être traitées de la manière suivante :

- au moyen d'ordinateurs électroniques avec l'utilisation de systèmes logiciels gérés par
- des tiers, traitement au moyen d'ordinateurs électroniques ;
- Traitement sous forme orale ;
- Traitement temporaire sous forme anonyme/anonymisée si choisi par le lanceur d'alerte

Tous les traitements ont lieu dans le respect des modalités énoncées aux articles 6, 32 du RGPD et par l'adoption des mesures de sécurité appropriées prévues.

Vos données ne seront traitées que par du personnel expressément autorisé par le Responsable du traitement et, en particulier, par les catégories suivantes de personnel autorisé :

- Responsable des rapports, c'est-à-dire la ou les personnes responsables de la réception et de la gestion des rapports, nommées conformément à l'article 4 co 2 du décret législatif 24/2023 ,
- Organes d'enquête internes.

Communication : vos données peuvent être communiquées à des parties externes pour la bonne gestion de la relation et en particulier aux catégories suivantes de Destinataires, y compris tous les Sous-traitants dûment désignés :

- Cour;
- Communication aux organismes requis par la loi relative à la législation sur les lanceurs d'alerte conformément au décret législatif 24/2023 , Les organes chargés des enquêtes ,
- Plateforme numérique pour la gestion des lanceurs d'alerte Wallbreakers en tant que sous-traitant conformément à l'article 28 du RGPD

Diffusion : Vos données personnelles ne seront en aucun cas diffusées.

Période de rétention. Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément aux principes de licéité, de limitation des finalités et de minimisation des données, conformément à l'article 5 du RGPD, la durée de conservation de vos données personnelles est de :

- Les données peuvent être conservées jusqu'à 5 ans à compter de la date de communication du résultat final de la procédure de rapport (art. 14 du décret législatif 24/2023) ;
- établis pour une période de temps n'excédant pas la réalisation des finalités pour lesquelles ils sont collectés et traités et dans le respect des délais impératifs prescrits par la loi ;
- établi dans une période n'excédant pas l'exécution des obligations légales et pour la protection en cas de litige

Responsable du traitement des données : le responsable du traitement, conformément à la loi, est GEOVITA FUNCTIONAL INGREDIENTS SRL (CORSO BAROLO, 47 , 12051 ALBA (CN), P. IVA 03060290040).

Vous avez le droit d'obtenir du responsable du traitement l'effacement (droit à l'oubli), la limitation, la mise à jour, la rectification, la portabilité, l'opposition au traitement des données personnelles vous concernant, ainsi qu'en général vous pouvez exercer tous les droits prévus par l'art. 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 du RGPD.

### **Reg.to UE 2016/679 : art. 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 - Droits de la personne concernée**

1. La personne concernée a le droit d'obtenir la confirmation de l'existence ou non de données personnelles la concernant, même si elles ne sont pas encore enregistrées, leur communication sous forme intelligible et la possibilité d'introduire une plainte auprès de l'autorité de contrôle.

2. L'intéressé a le droit d'obtenir des informations :

- a. l'origine des données personnelles ;
- b. les finalités et les modalités du traitement ,
- c. la logique appliquée dans le cas de traitements effectués à l'aide d'outils électroniques ,
- d. les données d'identification du responsable du traitement, des sous-traitants et du représentant désigné conformément à l'article 5, paragraphe 2 ;
- e. des sujets ou catégories de sujets auxquels les données personnelles peuvent être communiquées ou qui peuvent en avoir connaissance en leur qualité de représentants désignés sur le territoire de l'État de sous-traitants ou de responsables.

3. La personne concernée a le droit d'obtenir :

- a. la mise à jour, la rectification ou, le cas échéant, l'intégration des données ,
- b. l'annulation, la transformation sous forme anonyme ou le blocage des données traitées en violation de la loi, y compris celles dont la conservation n'est pas nécessaire par rapport aux finalités pour lesquelles les données ont été collectées ou traitées ultérieurement ;
- c. l'attestation que les opérations visées aux lettres a) et b) ont été portées à la connaissance, également en ce qui concerne leur contenu, des personnes auxquelles les données ont été communiquées ou diffusées, sauf dans le cas où cette réalisation s'avère impossible ou implique l'utilisation de moyens manifestement disproportionnés par rapport au droit protégé ,
- d. la portabilité des données.

4. La personne concernée a le droit de s'opposer, en tout ou en partie :

- a. pour des motifs légitimes au traitement des données à caractère personnel le concernant, même si elles sont pertinentes au regard de la finalité de la collecte ;
- b. au traitement des données à caractère personnel le concernant à des fins d'envoi de matériel publicitaire ou de vente directe ou de réalisation d'études de marché ou de communication commerciale